



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **6 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1661

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Mise en oeuvre du plan communautaire de prévention des déchets - Actions de prévention des déchets à l'occasion de certaines manifestations - Attribution d'une subvention à la ville de Lyon pour la période de juin 2010 à mai 2011

service : Direction de la propreté

**Rapporteur** : Monsieur Darne

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 août 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 8 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, M. Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Passi (pouvoir à M. Réale), Bernard R (pouvoir à Mme Gelas), Assi (pouvoir à M. Calvel), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Gléréan (pouvoir à M. Suchet), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Muet (pouvoir à M. Kabalo), Mme Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Quiniou (pouvoir à Mme Bocquet), Mme Revel (pouvoir à M. Léonard), MM. Rousseau (pouvoir à M. Vergiat), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

Absents non excusés : MM. Rivalta, Braillard, Dumas, Mme Ghemri, MM. Giordano, Pillonel.

**Séance publique du 6 septembre 2010****Délibération n° 2010-1661**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Mise en oeuvre du plan communautaire de prévention des déchets - Actions de prévention des déchets à l'occasion de certaines manifestations - Attribution d'une subvention à la ville de Lyon pour la période de juin 2010 à mai 2011**

service : Direction de la propreté

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 13 juillet 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La réduction des déchets à la source est une des priorités du plan d'actions stratégique de la gestion des déchets de la Communauté urbaine de Lyon. Dans ce cadre, le conseil de Communauté a adopté, par délibération n° 2010-1369 du 22 mars 2010, un plan communautaire de prévention des déchets 2010-2014. L'action 3.3 de ce plan vise à limiter les déchets des marchés et des manifestations organisées sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon.

A titre expérimental, pour la première année de mise en œuvre du plan communautaire de prévention des déchets 2010-2014, il est proposé de soutenir des actions menées par la ville de Lyon pour réduire les déchets générés par certaines manifestations de l'édition 2010 de "Tout l'monde dehors!", notamment, par l'utilisation de gobelets réutilisables consignés.

Il est proposé de soutenir cette action à hauteur de 50 % des montants engagés, dans la limite de 5 000 € de subvention.

La dépense totale engagée par la ville de Lyon pourra être intégrée dans les dépenses de communication pour la prévention et le tri des déchets, subventionnées à hauteur de 50 % par Eco-Emballages, dans le cadre du contrat liant cet organisme à la Communauté urbaine.

Ainsi, l'opération est globalement neutre financièrement pour la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

**DELIBERE****1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 50 % des dépenses engagées, dans la limite de 5 000 € au profit de la ville de Lyon dans le cadre de ses actions de prévention des déchets de certaines manifestations, pour la période de juin 2010 à mai 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la ville de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine de Lyon - exercices 2010 et suivants - section de fonctionnement - compte 657 340 - fonction 812.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 septembre 2010.**